



Le 26 mars 2018

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**MARDI 16 AVRIL 2019**  
**à 19 Heures 00**  
**Salle des réunions de la Mairie**

Le Maire,



Didier DRIEUX

## **ORDRE DU JOUR**

RAPPEL : procurations : l'article 2121-20 du CGCT précise que « un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir »

- 2019-10 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 12 Mars 2019 (joint à la présente)
- 2019-11 : vote des trois taxes (état 1259)
- 2019-12 : subventions 2019 aux associations
- 2019-13 : vote du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017 pour le budget commune
- 2019-14 : vote du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017 pour le budget SEA
- Informations diverses



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING  
DU MARDI 16 AVRIL 2019**

==--==

L'an deux mille dix-neuf le mardi seize avril, à 19 heures 00, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DRIEUX, Maire.

**Nombre de Conseillers en exercice :** 19  
**Nombre de Conseillers présents :** 14  
**Nombre de Conseillers votants :** 15  
**Date de la convocation :** 26 mars 2019

**Etaient présents :** MM DRIEUX Didier, CARDON Dominique, MALDERET Pierre, MAGNAN Olivier, VINCENT Barbara, KLEKOCINSKI André, SENT Virginie, MOURANT Coralie, ROUILLARD Michel, DI PARDO Adrien, MOREL Jean-Luc, BIENFAIT Bruno, LECAS Agnès, LEJEUNE André.

**Absentes excusées :**

- DI PASQUALE Christine donne procuration à MOURANT Coralie
- VERMEULEN Amélie

**Absents :** ROUARD Lindsay, BASQUIN DUFNER Corinne, LAUDE Christian

**Secrétaire de séance :** MALDERET Pierre

<b>2019-10 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 12 Mars 2019</b>
--

Le tableau des permanences aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019 est rediscuté et s'établira comme suit :

<b>PRESIDENT</b>	DRIEUX Didier
<b>SUPPLEANT</b>	MALDERET Pierre

<b>8 h 00 à 10 h 30</b>	VERMEULEN Amélie	VINCENT Barbara	SENT Virginie
<b>10 h 30 à 13 h 00</b>	ROUILLARD Michel	KLEKOCINSKI André	CARDON Dominique
<b>13 h 00 à 15 h 30</b>	DI PASCALE Christine	MOREL Jean-Luc	MOURANT Coralie
<b>15 h 30 à 18 h 00</b>	DI PARDO Adrien	LEJEUNE André	ROUILLARD Michel

Si des modifications devaient intervenir avant le 26 mai prochain, des accords seront organisé entre conseillers municipaux et les services administratifs avertis pour le vendredi 17 Mai 2019 dernier délai.

Suite à ces modifications, le conseil municipal **APPROUVE** le compte rendu.

**2019-11 : Subventions 2019 pour les associations**

Le conseil municipal DECIDE d'allouer les subventions détaillées ci-dessous :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>MONTANT</b>
A.D.M.R.		160,00€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS		271,00€
ASS. DES PARENTS D'ELEVES		332,00€
ASS. DES ANCIENS COMBATTANTS		241,00€
ASS. DU NOUVEAU PLANNING FAMILIAL		148,00€
CYCLO CLUB	Subvention annuelle	167,00€
	Subvention par course organisée à Marcoing	500,00€
HARMONIE		26.000,00€
SOCIETE SPORTIVE		4.275,00€
	<b>TOTAL</b>	<b>32094,00 €</b>

**2019-12 : Vote des trois taxes (état 1259)**

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'état 1259, APPROUVE le maintien des taux d'imposition pour les trois taxes.

**Pour la taxe d'habitation : 15,47 %**

**Pour la taxe foncière (bâti) : 13,09 %**

**Pour la taxe foncière (non bâti) : 49,07 %**

**2019-13 : Vote du compte de gestion 2018, du compte administratif 2018 et du budget primitif 2019 pour le budget du SEA**

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal **APROUVENT** :

- Le compte administratif de l'exercice 2018 pour le SEA de Marcoing
- L'affectation des résultats de cet exercice 2018 détaillée ci-dessous :

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATIONS D ORDRE NON BUDGETAIRE	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	457 497,13 €		- 720 437,23 €		- €	- €	262 940,10 €
FONCT	181 624,59 €	52 502,87 €	- 49 397,57 €				79 724,15 €

Pour permettre l'équilibre de la section de fonctionnement et un virement conséquent à la section d'investissement le budget communal subventionnera le budget du SEA pour un montant de 79.000 €. En conséquence, cette somme apparaîtra au budget communal au chapitre 65.

En ce qui concerne l'exercice 2019, le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif 2019 du SEA avec :

La section de fonctionnement équilibrée pour un montant de : 170.000 €

Et

La section d'investissement équilibrée pour un montant de : 539.209 € 15

Dans le cadre de la loi NôTRE, le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté d'agglomération s'effectuera au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**2019-14 : Vote du compte de gestion 2018, du compte administratif 2018 et du budget primitif 2019 pour le budget de la commune**

Les documents présentés permettent de constater que le budget communal 2018 fait ressortir un excédent en section de fonctionnement pour un montant de 407 665 € 05 et en section d'investissement un montant de 333 834 € 66.

Vu les restes à réaliser, en tenant compte des soldes de l'exercice antérieur (2017) il y aura lieu d'affecter 118 148 € 81 en section d'investissement.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion du trésorier et le compte administratif pour l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le budget primitif 2019 de la commune, équilibré :

- En section de fonctionnement à raison de : 1 603 124 € 42
- Et
- En section d'investissement à raison de : 729 003 € 64

Les autres principaux travaux ou achats intégrés dans les prévisions budgétaires sont :

- La toiture de la mairie et de la grange de la rue Cavée
- Les peintures du couloir de l'école maternelle
- L'installation de la vidéo surveillance
- Les travaux trottoirs et voirie rue de Prémy et Rue de l'Espérance
- L'installation d'agrès au port
- L'implantation d'un mur de soutènement rue de Cambrai au niveau des deux emplacements de stationnement.

Les matériels prévus sont :

- Des chaises pour l'école primaire
- Un fourgon pour les ateliers
- Logiciels pour les réservations en ligne pour la cantine, le périscolaire et les centres de loisirs.

Au moment de la création de la nouvelle gendarmerie, l'hydrogéologue et la police de l'eau avaient imposé la mise en place d'un merlon en amont de la gendarmerie et des 4 lots de l'avenue de la Fraternité. La communauté d'agglomération a décidé de subventionner l'implantation de fascines pour protéger des parcelles potentiellement inondables. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de se positionner pour bénéficier de cet aménagement.

Par ailleurs, pour les communes membres, la CAC allouera des aides pour des installations de bornes permettant aux propriétaires de véhicules électriques de recharger leurs véhicules électriques. Le Conseil Municipal est favorable à la mise en place de ce service et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier pour candidater et faire l'étude de l'implantation la mieux adaptée.

==-=

La séance est levée à 20 h 20

==-=